

Lausanne, le 5 février 2021

ENSEMBLE ET INFORMÉS 1/2021

Chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires,

Nous espérons que notre message vous trouve en bonne santé et que vous avez bien débuté l'année 2021. Nous vous remercions de nous lire assidûment.

Notre Fondation a débuté sa 47^e année d'activité, avec un nouveau renforcement des mesures décidées au niveau fédéral et cantonal.

Nos équipes travaillent désormais majoritairement en télétravail et toutes les séances du Conseil de fondation, des commissions et de la Direction ont lieu par vidéoconférence.

Les visites physiques au bureau restent autorisées, mais de manière très limitée et uniquement sur rendez-vous et avec le port du masque pendant tout l'entretien.

Situation sur les marchés financiers

L'année s'est terminée en beauté sur les marchés financiers avec un mois de décembre globalement positif.

La victoire démocrate en Géorgie a permis au parti de Joe Biden d'emporter d'une courte tête la majorité du Sénat, une condition essentielle à la mise en place de son programme. Les marchés se sont réjouis de l'adoption d'un nouveau plan de relance économique de 1900 Mrd de Dollar, qui cible principalement les particuliers et devrait permettre de relancer la consommation. C'est donc toujours la lune de miel entre la nouvelle administration et les marchés financiers. Pour l'instant, on évite les sujets qui fâchent, comme les hausses d'impôts sur les bénéficiaires des entreprises ou la taxation des géants du web.

Au soulagement général, la prestation de serment de Joe Biden et Kamala Harris s'est bien déroulée, alors qu'on pouvait craindre le pire après l'épisode surréaliste et désastreux du Capitole.

Sur le front de la pandémie, les nouvelles sont contradictoires, d'un côté c'est le début des campagnes de vaccination à plus ou moins grande échelle et de l'autre nous avons l'émergence de nouvelles formes mutantes du virus qui obligent les pays à prendre de nouvelles mesures de restrictions.

Les marchés avaient dans l'ensemble débuté le mois de janvier sur un note positive, mais ils sont entrés en mode consolidation vers la fin du mois, après avoir atteints des sommets vertigineux, notamment pour les titres technologiques et ceux liés aux énergies renouvelables. L'élément déclencheur a été Jérôme Powell, le président de la FED, qui a une nouvelle fois prévenu son auditoire que le chemin de la reprise économique serait encore long et incertain.

Le bilan du mois de janvier est donc mitigé, légèrement positif pour le marché US, et négatif pour la Suisse et l'Europe, de -1% à -2% environ.

Performance

La performance définitive non-auditée de notre Fondation au 31.12.2020 se monte à +4.24%.

A titre de comparaison, l'indice Credit Suisse des caisses de pensions termine l'année à +4.09%, et l'indice UBS à +3.84%, respectivement +4.36% pour les institutions de plus de 1Mrd.

Ce bon résultat est avant tout à mettre sur le compte du fort rebond des marchés actions après le plongeon du 1^{er} trimestre. Les nouveaux investissements en actions de petites et moyennes capitalisations suisses, européennes et américaines, effectués entre les mois de mars et mai, ont apporté une contribution particulièrement positive à ce résultat.

Les investissements alternatifs, private equity en tête, ont également affiché une bonne performance annuelle. Ce qui est aussi le cas de notre allocation en or physique.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la performance indicative s'élève à environ +0.5%.

Décisions du Conseil de fondation

Au vu de la bonne santé financière de la Fondation et de la performance réalisée en 2020, le Conseil de fondation, lors de sa dernière séance, a pris les décisions suivantes :

Consolidation des bases techniques

Suivant la recommandation de l'expert agréé de la Fondation, un taux technique de 1.75% continue d'être appliqué sur l'ensemble des engagements.

Les bases techniques LPP 2020 ont été adoptées pour l'établissement des comptes annuels 2020.

Selon ces critères, l'ensemble des provisions techniques ont été entièrement constituées au passif du bilan au 31 décembre 2020.

Rémunération de l'épargne

Un taux d'intérêt de 2.0% est accordé sur les avoirs de vieillesse des assurés actifs au 31.12.2020.

Pour 2021, le taux de rémunération des avoirs de vieillesse a été provisoirement fixé à 1%. Le taux d'intérêt 2021 définitif, comme chaque année, sera déterminé en janvier 2022 après examen des critères déterminants.

Degré de couverture

Le degré de couverture de la Fondation reste constant et avoisinera 108% au 31 décembre 2020 (les comptes annuels révisés seront disponibles en avril 2021).

L'ensemble de ces décisions, résultats d'une expérience confirmée de plus de quatre décennies, renforcent la sécurité de la Fondation tout en augmentant les prestations offertes aux assurés de Copré.

Assemblée des délégués

Au vu de la situation actuelle, il a été décidé que l'Assemblée des délégués, prévue le jeudi 27 mai 2021, se tiendra par vidéoconférence. Les votations auront quant à elles lieu par correspondance.

De plus amples informations seront communiquées au début du mois d'avril.

Adaptation juridique et réglementaire

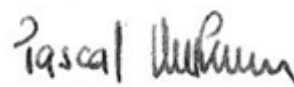
Depuis le 1^{er} janvier 2021, la personne assurée qui a bénéficié d'un versement anticipé pour acquérir son logement (EPL) peut rembourser le montant prélevé jusqu'à la naissance du droit réglementaire de retraite. Il n'est plus nécessaire de respecter le délai de 3 ans avant l'atteinte de l'âge terme, règle qui était valable jusqu'à fin 2020. Notre règlement de prévoyance a été adapté en conséquence.

Nous vous transmettons, chers assurés, chères entreprises affiliées, chers partenaires, nos cordiaux messages.

Merci de votre confiance et prenez bien soin de vous !



Claude Roch
Président du Conseil de fondation



Pascal Kuchen
Directeur général